

Inégalités de salaire femme/homme : le mystère des 10 %

Par Xavier MOLENAT

(Article initialement publié en novembre 2015)



Les inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes étaient de 25,7 % en 2012. Cet écart évolue très peu. ©Istock

La différence de rémunération annuelle nette était de 25,7 % en moyenne en 2012, dans le secteur privé et les entreprises publiques. Comment expliquer un tel écart, [qui ne diminue que lentement](#) au fil des ans ?

La première explication tient à la différence de temps de travail entre les deux sexes : 30 % des femmes sont à temps partiel, contre seulement 7 % des hommes. Les femmes connaissant davantage d'interruptions de carrière (notamment pour raisons familiales) De plus, les femmes connaissant davantage d'interruptions de carrière (notamment pour raisons familiales), elles ont eu en moyenne un nombre de jours travaillés inférieurs de 1,7 % en 2012, ce qui diminue d'autant leur rémunération. Cet effet temps de travail explique, selon la Dares, 9,4 % des inégalités salariales entre femmes et hommes, si bien que si l'on calcule combien ils gagnent par heure travaillée, l'écart n'est plus que de 16,3 %.

Une fraction de cet écart tient au fait qu'hommes et femmes n'occupent pas les mêmes métiers. Près de la moitié des salariées se regroupent dans une dizaine de métiers très féminisés Malgré certaines évolutions, ces dernières sont fortement concentrées : près de la moitié des salariées se regroupent dans une dizaine de métiers très féminisés (aides à domicile, secrétaires, enseignantes, infirmières) et relativement peu rémunérateurs. Cette ségrégation professionnelle explique 3,5 % de l'écart de rémunération total.

Plafond de verre

Si l'on ne tient pas compte des différences de temps de travail, les trois-quarts des inégalités salariales femmes/hommes (soit 12, 8 %) se jouent donc au sein des mêmes familles professionnelles. Selon la Dares, joue un effet de structure : concentrée au bas des hiérarchies salariales, les femmes ont du mal à accéder aux emplois les mieux rémunérés - c'est le fameux plafond de verre. Ainsi, « dans 73 des 76 familles de métiers étudiées, plus de 50 % des femmes sont rémunérées sous le salaire horaire net médian (hommes et femmes confondus) alors que c'est le cas de moins de 50 % des hommes ».

Une fois écartés les effets du temps de travail, de la ségrégation professionnelle, des effets de structure, il reste donc « toutes choses égales par ailleurs » un écart de 10,5 % entre les rémunérations des hommes et des femmes, écart que la Dares qualifie d'« inexplicable », et qui s'apparente donc à de la discrimination pure. Les auteurs de l'étude précisent néanmoins qu'une partie de cet écart peut être due à des caractéristiques individuelles que leur enquête n'a pu observer, telles que le niveau de diplôme, l'expérience professionnelle ou l'ancienneté dans l'entreprise.

Selon la Dares, qui a publié ces chiffres en novembre 2015, il résulte de toute une série de facteurs, dont l'action peut être représentée ainsi :

D'où viennent les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes ?

Rémunération annuelle nette moyenne d'un poste de travail en 2012

19 953 €

14 825 €

-25,7%

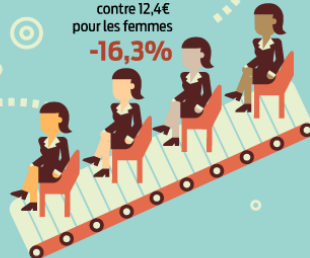


Effet du temps partiel :
30% des femmes travaillent à temps partiel contre 7% des hommes

-9,4%

Différence de salaire horaire :
les hommes gagnent en moyenne 14,8 € nets/heure contre 12,4€ pour les femmes

-16,3%



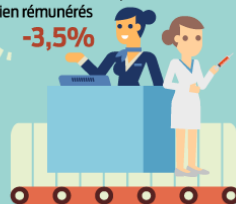
Inégalités intraprofessionnelles
liées aux écarts au sein de chaque métier

-12,8%



Inégalités interprofessionnelles
les femmes sont concentrées dans des métiers moins qualifiés et moins bien rémunérés

-3,5%



Effets de structure :
les femmes occupent moins souvent les postes les mieux rémunérés (plafond de verre)

-2,3%



Ecart non expliqué
(Toutes choses égales part ailleurs)

-10,5%

